PLOULEC'H Mag



LA NEIGE S'EST AUSSI INVITÉE A PLOULEC'H



SOMMAIRE

ÉDITO	р 3-4
SOLIDARITÉ	p 5
LANNION TRÉGOR AGGLO	р6
DÉVELOPPEMENT DURABLE	p 7
VIE SCOLAIRE	p 8
INFORMATIONS PRATIQUES	p 9
TRAVAUX	p 10
VIE ASSOCIATIVE	P 11-14
CONSEILS MUNICIPAUX	P15-16
EN BREF	P 17
ÇA S'EST PASSÉ À PLOULEC'H	P 18

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Tél.: 02.96.46.10.00 Fax: 02.96.37.14.50 E-Mail: mairieploulech@wanadoo.fr site web: www.mairie-ploulech.fr

Du 1er Septembre au 30 Juin

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 17 H 30 Vendredi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 16 H 30

Samedi 9 H 00 - 12 H 00

Du 1^{er} Juillet au 31 Août

 Lundi, Mercredi
 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 17 H 30

 Mardi, Jeudi
 8 H 30 - 12 H 00 (fermée l'après-midi)

 Vendredi
 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 16 H 30

Fermée le Samedi

PERMANENCES DES ÉLUS

Maire: Michel DEVALLAN

sur rendez-vous le jeudi, le vendredi et le samedi matin

Adjoints:

1^{er} adjoint : Emile LE QUEMENT urbanisme & bâtiments communaux

Sur rendez-vous

2ème adjointe: Joëlle BOLLORÉ affaires scolaires & jeunesse

Sur rendez-vous

3^{ème} adjoint: Jean ROUXEL aménagement & développement durable

Sur rendez-vous

4^{ème} adjointe: Emmanuelle CORNIC affaires sociales

Sur rendez-vous

5^{ème} adjointe: Martine LETELLIER vie associative & sports

Sur rendez-vous

Ce bulletin est respectueux de l'environnement. Il est imprimé avec des encres naturelles et sur du papier certifié PEFC.



LE CONSEIL MUNICIPAL



Michel DEVALLAN



Emile LE QUEMENT



Joëlle BOLLORE



Jean ROUXEL



Emmanuelle CORNIC



Martine LETELLIER



Remy POMMELLEC



Michel FIZANNE

Revue d'information municipale



Pierre CORNILLAT



Gilles LE BRUN



Gérald CUZIAT



Jean-Michel BOETE



Jean-Jacques ABGRALL



Jean-Luc LE RHUN



Gilbert LE BOT



ÉDITO

e me suis longuement demandé s'il fallait que je vous parle de la crise que le monde traverse, s'il fallait énumérer tous les sujets qui fâchent et polémiquer sur ceci ou cela. Mais au fond, à quoi bon! Chacun sait ce qu'il en est...

Non je veux vous parler de confiance en l'avenir. La confiance est le moteur de l'action, elle déclenche la mise en œuvre de projets.

En 2012, la confiance nous a guidés dans notre action. Nous avons continué d' investir dans l'avenir en engageant des dossiers à même d'assurer la place de Ploulec'h au cœur des défis de demain et il en sera de même en 2013.

Assurer l'avenir, c'est essayer de préparer demain mais il ne faut pas pour autant négliger le quotidien et nous nous devons de répondre aux mieux de nos possibilités à vos préoccupations quotidiennes.

Réussir ce double défi passe par une vision lucide de notre situation et aux constats de la présence d'atouts mais aussi de faiblesses.

Soyez assurés que nous les connaissons.

Beaucoup reste à faire. C'est pourquoi nous travaillons sur le long terme à un véritable repositionnement de Ploulec'h. Il s'agit, année après année, de rendre à Ploulec'h les conditions nécessaires de son attractivité.

C'est cette philosophie qui guide l'équipe municipale que j'ai le bonheur d'animer.

Pour préparer demain dans de bonnes conditions, il faut des indicateurs financiers favorables. A Ploulec'h la pression fiscale et l'endettement sont inférieurs aux moyennes départementales et régionales. Les charges du personnel et la dette sont en diminution.

En arrêtant notre projet de PLU après 5 ans de gestation, ce qui, contenu des évolutions réglementaires, nous paraît raisonnable, nous allons pouvoir repenser la commune pour lui donner en matière d'urbanisme ce qui lui fait défaut. Nos orientations générales d'urbanisme et d'aménagement s'inscrivent dans la préservation de l'environnement, la maîtrise de l'occupation de l'espace, le développement social et le développement économique. Les surfaces à urbaniser passent de 15,8 ha à 10,2 ha. Une croissance maîtrisée doit nous permettre d'améliorer notre qualité de vie.

L'an dernier je vous faisais part des difficultés des communes à mener à bien leurs projets. Dans un contexte de crise qui dégrade les finances des communes, le mot d'ordre doit être la solidarité intercommunale.

La mutualisation des moyens et des financements nous permettra de réduire nos coûts, diminuer l'emprunt, conserver une situation financière saine.

ÉDITO

Dans le cadre d'un partenariat avec LTA notre projet de salle festive auditorium a été reconnu d'intérêt communautaire. Dans la continuité de la compétence menée à travers l'action du carré magique, la réalisation de notre projet pose de manière centrale la question de l'intérêt communautaire. Sa spécificité le rend porteur de sens et doit à l'échelle de l'agglomération servir d'exemple pour d'autres projets dans d'autres communes.

Préparer demain, c'est donner à Ploulec'h les conditions de son développement

Je soutiens la poursuite des études de LTA en vue de réaliser une voie routière de contournement, pour favoriser les relations nord-sud du territoire, améliorer l'accessibilité au centre hospitalier et permettre le développement de la zone de Bel Air et donc la création d'emplois, car pour attirer des entreprises encore faut il que les conditions attendues soient présentes. En ce domaine nous ne sommes pas au niveau. Les entreprises et les emplois migrent vers les communes les mieux situées, les mieux équipées en desserte routière.

Préparer demain c'est aussi être prêt pour la prochaine rentrée scolaire. Les écoliers français subissent les journées les plus longues et les plus chargées sur un nombre de jours d'école qui est le plus faible en Europe. 144 jours contre 187 en moyenne sur l'OCDE. Extrême concentration du temps d'enseignement qui est préjudiciable aux apprentissages et qui altère le fonctionnement de l'horloge biologique de l'enfant. L'équilibre des rythmes éducatifs est un facteur déterminant de la réussite des enfants à l'école primaire. Nous avons inscrit la mise en œuvre de cette réforme aussi fondamentale pour l'enfant dans une concertation la plus large possible avec tous les partenaires de l'école et elle se poursuivra encore dans les mois à venir. Le bien-être de l'enfant, c'est une priorité.

Préparer demain, c'est répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre

aux leurs.

C'est cela le développement durable. L'activité économique et le bien être matériel demeurent essentiels mais la santé, l'éducation, la préservation de l'environnement le sont tout autant. Nous agissons en favorisant les économies d'énergie, en ciblant des actions et investissements prioritaires ayant le meilleur rapport coût/efficacité. Avec la flambée des prix de l'énergie dans un contexte budgétaire contraint, les économies ne sont plus facultatives mais obligatoires pour les collectivités. La réglementation thermique 2012 s'impose pour une partie des bâtiments tertiaires neufs et pour tous depuis le 1er janvier.

Nous agissons encore pour la reconquête de la qualité des eaux. L'eau est une ressource particulièrement sensible aux activités humaines et à la façon dont est aménagé le territoire. Les acteurs locaux doivent accentuer leurs efforts pour réduire l'apport des substances indésirables dans le milieu (nitrates, pesticides, phosphore) et permettre à terme la remise en fonctionnement de notre captage de Woas Wen.

Au Yaudet nous réalisons, en partenariat avec Ploumilliau et le Comité de Bassin Versant, un projet pour restaurer la continuité écologique de la rivière en déterminant en lien avec les riverains les solutions les mieux appropriées. Une réunion publique s'est tenue en février avec l'ensemble des acteurs concernés.

Un projet de développement durable s'appuie nécessairement sur un mode de concertation plus abouti entre la collectivité et ses membres.

La réussite d'une politique passe ainsi par le respect d'exigence de transparence et de participation des citoyens.

C'est ainsi que nous pourrons mieux préparer demain.

Michel DEVALLAN, Maire de PLOULEC'H

A Ploulec'h, on découvre des compositions généreuses et harmonieuses dans l'aménagement des espaces publics :

On se doit aussi de **valoriser un paysage** qui nous est propre. A travers le choix des végétaux et de leur association, le talent des jardiniers différencie un paysage en le rendant unique.

Ploulec'h dispose d'une quantité d'espaces verts, de parcs, de jardins à découvrir. Ces lieux de découverte, de promenade bucolique ou de moments ludiques vous sont dédiés.

Une commune fleurie se doit de proposer des événements sur la thématique des jardins et du jardinage et donc développer du lien social entre les amoureux de la nature, les passionnés de végétaux, les jardiniers respectueux de leur environnement. La fête des jardins organisée par le club modélisme participe à cette action, ainsi que la bourse aux plantes d'Awel Mor.

Au delà du caractère de récompense officielle, notre but est bien de garantir une qualité de vie et témoigne d'une démarche globale et cohérente en nous donnant les moyens d'offrir une image et un environnement favorables à l'attractivité touristique, résidentielle et économique.

SOLIDARITÉ

zoom : Ker Huel Contact



connaissez-vous KER HUEL CONTACT?

Ker Uhel Contacts est une association agréée par l'état, prestataire de services auprès des particuliers, des collectivités, du monde associatif et économique qui poursuit un double objectif:

Un objectif social en fournissant un accès au travail à des personnes en insertion et en les accompagnant dans leur parcours social et professionnel.

Un objectif économique en proposant ses services :

- Ménage, entretien du linge, aide au déménagement, soins aux animaux domestiques, assistance informatique...
- Entretien du jardin, tonte pelouse, bêchage, débroussaillage, élagage, taille de haie...
- Garde ponctuelle ou régulière d'enfants de plus de 3 ans, aide aux devoirs, soutien scolaire, accompagnement à l'école et dans les loisirs...
- Courses accompagnement à vos rendez-vous
- Petits bricolages, peinture, maçonnerie, manutention, menuiserie, plomberie, électricité, frappe de documents, carrelage, couverture, nettoyage divers (terrasse, tombe...)
- Mariages, fêtes de famille, banquets, services, plonge, activités pour les enfants...
- Aide au déménagement manutention Faire appel aux services à l'association, dans le cadre des emplois familiaux, c'est pour vous la possibilité de :
- régler vos factures par CESU (préfinancés) ou par participation de votre mutuelle
- déduire du montant total de vos impôts l'équivalent de la moitié de vos factures (selon la réglementation en vigueur).

Contact:

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12het de 14h à 18h

Ker Huel Contact Espace Pégase Sud

126 rue de l'aérodrome 22300 LANNION

tél: 02 96 48 11 25

site: http://www.kuc.asso.fr/

LES BOUCHONS DE L'ESPOIR

Récoltez des bouchons pour financer l'acquisition de matériel d'assistance pour les enfants handicapés



L'association « les bouchons d'espoir » créée en 2002, collecte tous les BOU-CHONS PLASTIQUES et en liège, afin d'aider financièrement les familles des Côtes d'Armor qui doivent supporter de lourdes charges pour les besoins matériels et médicaux de leur enfant handicapé.

Depuis 10 ans, 47600 euros ont été distribués dans le département.

Pour obtenir ces fonds, 350 tonnes de bouchons ont été vendues à une usine de recyclage, afin d'être réutilisés dans la

fabrication de différents objets.

Aujourd'hui, les bouchons sont de plus en plus légers, donc un volume supplémentaire est nécessaire pour obtenir le même tonnage.

Pour nous aider, ne les laisser plus sur les bouteilles avant de les déposer dans les centres de tri, apportez les dans nos lieux de collectes.

Tous les bouchons plastiques : alimentaires, cosmétiques, entretiens et les bouchons en liège sont récupérés.

Nous acceptons aussi vos dons d'argent et, en échange, un reçu fiscal vous sera expédié.

Pour plus de renseignements, contacter la Présidente Anita PECHEUX au 02 96 26 83 13

Merci de soutenir les familles qui élèvent un enfant déficient et d'avoir un regard sur leurs soucis par l'intermédiaire de notre association.

Où déposer?

- Ploumilliau : Ecole Notre Dame, Ecole primaire publique, Maison de retraite
- St Michel en Grève: Mairie
- Lannion : collège Saint-Joseph
- un projet de dépôt à Ploulec'h est à l'étude



LA MAISON DES FAMILLES:

Il existe à Saint-Brieuc un lieu permettant aux proches d'une personne hospitalisée d'être hébergés à proximité. Son objectif est de maintenir les liens familiaux et d'éviter l'isolement. Cette structure associative, située sur le site de l'hôpital, est ouverte 7 jours sur 7.

Renseignements: La Maison des Familles, 10 rue Marcel-Proust, 22027 SAINT-BRIEUC Cedex 1

Tél: 02 96 78 20 20

courriel: maisondes familles22@orange.fr site internet: www.maisondesfamilles22.fr

LANNION TRÉGOR AGGLO

Lannion-Trégor Agglomération a lancé une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) sur les 20 communes du territoire communautaire pour permettre aux ménages du parc privé, sous conditions, de bénéficier des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) pour améliorer leur logement. Cette opération a démarré en juin 2011 pour une durée de 3 ans.

Les priorités de Lannion-Trégor Agglomération, qui rejoignent celles de l'ANAH, sont :

- Encourager l'amélioration thermique des logements,
- Résorber l'habitat indigne ou très dégradé,
- Faciliter le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées en adaptant leur logement.

Deux publics sont concernés : les propriétaires occupant leur logement et les propriétaires bailleurs, le louant.

Les conditions à remplir pour bénéficier des aides de l'ANAH sont les suivantes :

- Le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans
- Les travaux doivent être d'un montant minimum de 1 500 € HT, sauf pour les propriétaires occupants aux ressources très modestes.
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment
- Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subvention

Modalités d'aides pour les propriétaires occupants :

Attention, les revenus des ménages éligibles ne doivent pas dépasser des plafonds règlementaires.

Les taux de subvention varient entre 20 et 60 % en fonction de la nature des travaux, de l'état de dégradation du logement et des revenus des propriétaires.

Dans le cadre de travaux d'amélioration énergétique, un gain d'au moins 25 % de la consommation énergétique (estimée en kwh/m²/an) est impératif pour solliciter des subventions de l'ANAH. Dans ce cas, une aide complémentaire de l'Etat et de Lannion-Trégor Agglomération est accordée (forfait de 2600€). Dans le cadre des travaux d'adaptation du logement à l'âge et / ou au handicap, le diagnostic est pris en charge par l'Agglo. Des aides des caisses de retraite peuvent compléter le plan de financement.

Modalités d'aides pour les propriétaires bailleurs :

Aucune condition de ressources n'est exigée pour les propriétaires bailleurs. Cependant, en acceptant des subventions de l'ANAH pour financer leurs travaux de rénovation, certaines contreparties sont demandées.

Le propriétaire s'engage à passer une convention de loyer maîtrisé (social ou très social) sur une durée de 12 ans minimum avec l'ANAH, et à louer un logement décent. Le loyer ne peut dépasser un loyer maximum et le propriétaire s'engage à louer le logement à des ménages dont les revenus sont inférieurs à certains plafonds de ressources correspondant à ceux du parc public social (logement à loyer modéré).

Lannion-Trégor Agglomération verse une aide financière complémentaire à celle de l'ANAH pour les propriétaires bailleurs. Cette aide est majorée si les travaux permettent au logement d'atteindre l'étiquette C en terme de consommation d'énergie après travaux (moins de 150 kwh/m²/an).

Le conventionnement est également possible sans que le logement fasse l'objet d'une aide aux travaux et permet une déduction fiscale.

Lannion-Trégor Agglomération a missionné le PACT-H&D des Côtes d'Armor, l'opérateur de cette OPAH, pour se déplacer dans le logement des propriétaires afin d'effectuer les diagnostics énergie et adaptation nécessaires, et préconiser des travaux avec un plan de financement adapté.



DEVELOPPEMENT DURABLE



Adhérente au réseau BRUDED, la commune de PLOULEC'H est engagée dans un réseau d'échanges de pratiques sur le développement durable

une dynamique au service du développement durable :

Vous ne le savez peut-être pas, mais notre commune est adhérente depuis 2008 à l'association BRUDED (Bretagne Rurale et rUrbaine pour un Développement Durable) qui regroupe 130 communes de Bretagne et Loire-Atlantique engagées concrètement dans le développement durable.

En adhérant à ce réseau de collectivités, unique en France, les communes s'engagent à partager leurs expériences, les bonnes comme les mauvaises, pour, en retour, bénéficier de celles des autres afin de progresser dans un développement durable des pratiques au sein de leur commune.

Construire une école avec des éco-matériaux, faire des économies d'énergie, réaliser un éco-quartier, intégrer du bio dans la restauration scolaire, faire appel à des animaux pour entretenir les espaces communaux, organiser une navette citoyenne ... voilà quelques exemples parmi les très nombreux projets, dont certains très innovants, portés par les communes du réseau BRUDED. L'objectif est bien d'avancer ensemble et non pas de se concurrencer ou de se comparer car chaque commune a son histoire et ses particularités.

Pour découvrir la vitalité de ce réseau et la diversité des expériences qui y sont menées ainsi que la page qui est dédiée à notre commune, nous vous invitons à visiter son nouveau site internet.

www.bruded.org





LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE : INTERDICTION

La commune de Ploulec'h a pris un arrêté réglementant le brûlage des déchets en général et interdisant celui des déchets verts en particulier. A quelques exceptions près, cette décision n'a pas soulevé d'opposition.

Elle répondait à une demande de bon nombre d'habitants de la commune exaspérés par les pratiques d'une minorité. Le texte ci-dessous nous conforte dans notre décision. Voici donc un extrait d'un document soumis à l'avis des collectivités qui s'intitule Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) de la région Bretagne. Ce document, déclinaison locale du Grenelle II, est cosigné par Michel Cadot Préfet de la région Bretagne et Pierrick Massiot Président du Conseil régional de Bretagne.

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique.

En effet, cette combustion est peu performante, particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides, et dégagent des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement, dont des composés organiques volatils, ou encore des dioxines.



Cette pratique du brûlage s'avère être une source prépondérante dans les niveaux de pollution mesurés dans l'air, et elle peut accroître la toxicité des substances émises dans l'air en cas de mélanges des déchets verts avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités). On estime que la combustion de 50 kg de déchets verts émet autant de particules dans l'atmosphère que 5 900 km parcourus par une voiture diesel récente.

Une circulaire ministérielle rappelle cette interdiction de brûler à l'air libre des déchets verts. (plaquette d'information: www.atmo-rhonealpes.org/site/media/telecharger/648864).

VIE SCOLAIRE



« Aux Saisies, nous nous sommes tous bien éclatés. Nous sommes super heureux de notre voyage.

Il y avait plus de 2 mètres de neige au sol. Sur les toits, il y avait aussi plein de neige avec de longs stalactites qui pendaient. Quand nous avons commencé le ski, c'était génial! Monter sur des skis, c'était déjà merveilleux. On s'est bien amusé sur les pistes de ski, le voyage de rêve! En skiant, nous avons vu des chiens de traîneaux et le stade de biathlon. Sur la piste des marmottons, on s'est fait doubler par Franck PICARD! Tous les jours, nous faisions une séance de ski, et chaque jour, nous nous amusions et nous améliorions. C'était vraiment génial, même si on tombait quelques fois. Tout le monde était vraiment content de sa réussite.

En se promenant en raquettes, on a vu des empruntes de renard dans la neige et deux écureuils, dont un qui faisait de l'apnée dans un ruisseau! Ils étaient trop mignons!

Nous avons visité une fromagerie où on voyait les gens fabriquer du Beaufort. C'était trop bien !

Nous avons fait aussi de la luge, des igloos, des batailles de boules de neige, c'était trop cool!

Les paysages étaient grandioses, magnifiques : la neige sur les sapins, l'épaisseur de neige... Le plus important, c'était la vue sur la Pierra-Menta et le Mont-Blanc : splendide, merveilleux ! Là-bas, leurs spécialités sont trop bonnes, surtout le fromage et le saucisson !

Quand nous étions à Paris, nous avons pris le métro. On a vu la Tour Eiffel et la Tour Montparnasse!

Nous adressons donc nos plus sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce merveilleux et inoubliable séjour.» *les élèves du CM2*

INFORMATIONS:

RENTRÉE 2013/2014: La Mairie reçoit les inscriptions des enfants entrant en maternelle. Merci de vous présenter au secrétariat, munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

REGLEMENT DES FACTURES GARDERIE ET CANTINE : désormais ces deux factures seront regroupées en une, et payables par internet ou auprès de la Trésorerie.

INFORMATIONS PRATIQUES

RECENSEMENT MILITAIRE: une obligation pour les jeunes de 16 ans

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans, c'est-à-dire les garçons et filles de 16 à 25 ans, et les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans.

Si l'intéressé est dans l'impossibilité de faire lui-même les démarches, celles-ci peuvent être accomplies par son représentant légal (père, mère, tuteur), jusqu'au jour du 18ème anniversaire du demandeur. Pièces à fournir :

- •une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport français de l'intéressé)
- •le livret de famille ou un acte de naissance de l'intéressé à recenser
- •la pièce d'identité du parent qui se présente et la pièce d'identité de l'intéressé

Coût: gratuit Délai: immédiat

La Mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT q**ue vous devrez conserver précieusement.

Cette attestation est indispensable pour justifier de votre situation vis-à-vis des obligations du service national en cas de candidature aux examens et concours soumis à l'autorité publique (examens scolaires, permis de conduire, etc.). Il vous permet d'être inscrit d'office sur les listes électorales.



Les autorisations de sortie du territoire individuelles et collectives pour les mineurs français qui souhaitent voyager sont supprimées depuis le 1er janvier 2013.

En conséquence, les mairies n'ont plus à les délivrer. Un mineur français peut donc voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union Européenne, passeport hors Union Européenne). Certains pays imposent toutefois des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Il est donc conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du Ministère des Affaires Etrangères.

EAU ET ASSAINISSEMENT: DU NOUVEAU DANS L'ORGANISATION EN 2013

près deux années de rodage, le service est maintenant bien en place à LTA. Néanmoins, une nouvelle modification interviendra au 1° juillet 2013. En effet, jusqu'à présent, les factures étaient gérées par la Régie de Lannion (émission et perception des fonds). Cette aide apportée par la ville centre n'avait pas vocation à perdurer. Les moyens sont maintenant en place pour que les tâches afférentes aux services eau et assainissement puissent être gérées en totalité par LTA.

En conséguence, les abonnés mensualisés ont recu ou vont recevoir un courrier leur demandant de remplir une autorisation de prélèvement à transmettre à LTA accompagnée d'un relevé d'identité bancaire, documents indispensables pour que le paiement des factures par prélèvement automatique puisse se poursuivre en 2014.

Pour tous les abonnés, l'an prochain, il n'y aura plus qu'un seul interlocuteur quelle que soit la nature de la demande.

Le Syndicat Intercommunal du Léguer (SIL) est adhérent du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) des Côtes d'Armor. A ce titre, les abonnés de Ploulec'h s'acquittent chaque année via leur facture d'une redevance reversée à cet organisme dont la mission essentielle est de sécuriser l'approvisionnement en eau dans le département.

En 2013, cette redevance va évoluer car la liaison entre les deux stations de production d'eau potable de Traou Long et du Syndicat de la Baie sera opérationnelle en avril. De ce fait, l'approvisionnement en eau sera considéré comme étant sécurisé pour les abonnés du SIL.

La redevance SDAEP est composée de deux parts : part qualité et part interconnexion. C'est cette dernière qui va évoluer comme le montre le tableau ci-dessous.

Année 2013	1er trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
Redevance interconnexion	0.613 € / abonné	1,73 € / abonné	1,73 € / abonné	1,73 € / abonné
Redevance qualité	1,07 € / abonné	1,07 € / abonné	1,07 € / abonné	1,07 € / abonné
TOTAL Trimestre	1.683 € / abonné	2.80 € / abonné	2.80 € / abonné	2.80 € / abonné
TOTAL Semestre	4.48 € / abonné HT		5.60 € / abonné HT	

L'entretien des bâtiments communaux : l'une des missions du service technique

La commission des bâtiments communaux se réunit régulièrement pour effectuer une visite détaillée des locaux appartenant à la commune.

Cette commission est chargée d'une part d'étudier la faisabilité technique de travaux d'entretien ou de réparation, et d'autre part de planifier et d'assurer le suivi et le contrôle des différents chantiers relatifs aux bâtiments.

En 2012, les travaux suivants ont été effectués dans les bâtiments par les services techniques municipaux : soubassement du préau à l'école primaire, réfection du sol du dortoir, remplacement des huisseries en classe de grande section, isolation de la classe de moyenne section et enrobé de la cour de l'école maternelle.

Par ailleurs, le couloir et les vestiaires ont été repeints dans la salle des sports et les tableaux électriques de la salle polyvalente, de la chaufferie de l'école, du local des cyclos et de l'église ont été remis en conformité.

Le local de Kerissy a été remis en état pour accueillir deux infirmières, et à la Mairie la salle des mariages a été isolée et un poêle à granules à été installé.

Enfin, des allées de boules extérieures ont été créées et l'iso-



lation des vestiaires du terrain de foot réalisée.

En 2013, des travaux de peinture, d'éclairage, d'isolation, de clôture, la réfection d'huisseries et le traçage de jeux de cours sont prévus à l'école.

Des travaux d'amélioration de la salle des sports sont prévus : WC handicapés, translucides à changer, étude concernant le sol de la salle. Au terrain de foot, l'étanchéité de la toiture des vestiaires sera revue, ainsi que la VMC et la porte d'accès.

A l'église, il est envisagé de poser des radiateurs et d'effectuer la mise à la terre.

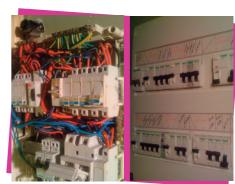
Enfin à la Mairie, une salle des archives sera créée, les portes d'entrée seront remplacées et la cour extérieure sera réaménagée.



remplacement du tableau electrique de la chaufferie de l'école



isolation de la salle des mariages avec 30 cm de laine de verre soufflée



remplacement du tableau electrique de la salle polyvalente

LE GENKI – NINDOKAN ARRIVE A PLOULEC'H

Nouvellement installée sur Ploulec'h, l'association GENKI - NINDOKAN TREGOR a pour vocation de faire la promotion des arts d'Orient et d'Occident peu connus, ayant une optique holistique (corps-esprit-environnement), que cela soit dans le domaine des techniques dîtes de bien-être ou martiales, sous forme de prestations, cours ou stages.

Mais que veut dire « GENKI »?

Prononcé « guenn-ki », ce mot, d'origine japonaise, désigne un état corps-mental-esprit, dans lequel un individu se trouve. Ainsi, pour s'enquérir véritablement de l'état de quelqu'un, au Japon, on dira « O genki desu ka? » soit « comment allez-vous, sur vos différents plans? ». Ainsi ce terme a été choisi par l'association pour désigner ses buts.

L'association a pour objectif aussi la promotion du Ninjutsu (art ninja) de l'école NINDOKAN-RYU, dont elle est la branche officielle en Bretagne. Le NINDOKAN-RYU a été fondé avec l'approbation de Sensei Hatsumi, par Sensei Mesli, résidant dans le Sud de la France. Ainsi des stages réguliers de formation et d'initiation seront proposés, ainsi que des cours.

Parmi les autres disciplines, nous pouvons citer le TUATHA PENN BAZH, ou « Art de la Joute au Bâton Breton », fondé et réinventé par le Maître d'Arme Jean-Luc Mordret, où l'accent est mis sur le développement personnel et l'expression du corps et de l'esprit, sans aucun esprit d'animosité, mais de « jeu » avec son partenaire.

Dans le même ordre, l'association organise des stages de MEI HUA ZHUANG, un art martial chinois ancestral, à mi-chemin entre les formes dîtes « internes » (tai chi, qi gong..) et « externes » (kung-fu wushu..). Ainsi ce mois de juillet verra pour la première fois dans les Côtes d'Armor, la tenue du stage européen annuel

Pour celles et ceux qui le désirent, des notions de self-défense peuvent être aussi dispensées, sur la base de l'arnis philippin et du silat malaisien, bien que cela ne soit pas l'objectif premier de l'association.

Concernant les techniques de bien-être, celles-ci pourront être découvertes de différentes façons, grâce à nos membres bénévoles qui ont tous été formés « à bonne école », comme l'Université de MTC de Shanghai pour l'énergétique chinoise, l'Institut de Reiki pour la relaxation japonaise, l'Institut Xavier Court pour le massage assis.

Tout au long de l'année, nous ferons venir des experts et maîtres des différentes disciplines présentes au sein de l'association, afin de faire découvrir tous ces arts encore trop peu connus.



STAGE D'ÉTÉ A **PLOULEC'H**

La rencontre de Mei Hua Zhuang se déroulera dans la salle omnisport de Ploulec'h, mise à disposition par la Mairie dans le cadre de l'Associa-**GENKI-NINDOKAN** TREGOR créée par David Boussion http://genki77.jimdo.com/ et de l'association Tuatha Penn Bazh (joute au baton breton) http://www.tuatha.fr). En fonction de la météo, la pratique sera réalisée de préférence en plein air. Nous allons aussi nous essayer sur les plages environnantes

soit la plage du PONT ROUX, soit la plage de la BAIE DE LA VIERGE, toutes deux situées au lieu-dit Le Yaudet (Ploulec'h).



Renseignements:

★David Boussion 06.64.73.61.54 Site internet: http://genki77.jimdo.com

VIE ASSOCIATIVE

les amis de la chapelle St Herbot



Les membres de l'association se sont réunis pour leur septième assemblée générale et à cette occasion Guy PRIGENT, Président, a souhaité la bienvenue à tous les participants et présenté le bilan moral, déclarant que tout s'était très bien passé en 2012, les travaux et fêtes programmés s'étant déroulés dans une bonne ambiance et avec succès.

Il a ensuite rappelé les travaux effectués dans l'année:

- travaux d'entretien de la cloche, désormais sécurisée,
- les ouvertures du clocher ont été plastifiées pour éviter l'entrée de la pluie ou de la neige dans l'escalier y accédant
- -l'intérieur de la chapelle a été embellie par l'apposition de tableaux reproduisant les anges musiciens de «FRA ANGELICO»,
- tous les après midi du 1er lundi du mois, les travaux d'entretien et de nettoyage ont été effectués,
- une rampe d'accès pour handicapés a été installée à l'entrée de la chapelle ;
- La chapelle de St Herbot a été signalée, au rond point de Bel-

Air, par la municipalité ; un panneau séparé de l'indication des commerces aurait été plus visible .

Le compte rendu des animations a démontré la réussite des fêtes organisées et le bilan financier, présenté par Gilles BUIS-SON trésorier, a laissé apparaître un résultat positif.

Les remerciements habituels ont été adressés à tous ceux qui ont participé aux activités de l'association, aux donateurs, à la municipalité, pour la subvention annuelle et aux personnes et aux associations mettant leur matériel à la disposition des « Amis de la Chapelle ».

Pour 2013, les travaux d'entretien (après midi du 1er lundi du mois) seront poursuivis, notamment la réfection des joints intérieurs de la tour accédant au clocher.

Il est envisagé de renouveler les animations en 2013, en commençant par le Pardon de St Herbot, le 20 mai prochain, ensuite participation aux Journées du Patrimoine 2013 avec une exposition à déterminer; un concert sera également programmé. Les ouvertures de la chapelle au mois de Juillet et Août (2 après midi par semaine) seront maintenues.

La chapelle de St HERBOT est désormais inscrite sur le guide du Tourisme de France.

Suite à l'exposition de photos du mois de septembre dernier, Alain LE BOURDONNEC, exposant, a offert à l'association une photo encadrée de la chapelle.

Le coût du renouvellement de la carte d'adhérent a été maintenu à 10,00 E.;

Enfin, le 1/3 sortant du Conseil d'Administration a été reconduit. une seule modification dans le bureau : Pierrette ROL-LAND, ayant souhaité être déchargée de son poste de secrétaire, est remplacée par Claudine LE BERRE, Pierrette ROL-LAND, prenant le poste de secrétaire adjointe de cette dernière.



AWEL MOR: informatique et plus pour 2013

Les Retraités(es) ont besoin de se mettre à l'heure des nouvelles technologies pour rester en liaison avec la société d'aujourd'hui et de demain encore plus.

Le Club Awel Mor a créé, lors de son AG 2013, sa section INFORMATIQUE pour y répondre.

Déjà près d'une vingtaine d'Anciens participent à une première session de cours du débutant à plus expérimenté.

Il y en aura d'autres : Avis aux intéressé(e)s – Venez à votre club Awel Mor. 2013 apporte aussi d'autres nouveautés, un deuxième rendez vous loisirs les 4 ème vendredi de chaque mois – des « promenades pédestres »

La poursuite des sorties , repas d'amitiés , concours de belote , de boules , « fleurs et jardins » et autres initiatives avec le CCAS comme les « ateliers équilibre» en construction ou la « conduite auto securisée des Séniors » tenue avec succès le 29 mars dernier.

Une retraite active et dans l'amitié, c'est avec AWEL MOR, le club des retraités.

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DE JUMELAGE PLOULEC'H - ST ERTH

L'assemblée générale du comité de jumelage s'est tenue le vendredi 14 novembre à la salle polyvalente en présence de Monsieur le Maire et de nombreux adhérents.

Le Président, Paul DONNIOU, a présenté le rapport moral 2012.

Le comité de jumelage organise sur toute l'année, des cours d'anglais, animés bénévolement par Brigitte Heulard. Il y a cinq niveaux, de débutant à confirmé. Ce sont des cours de conversation en petits groupes. Pour s'inscrire, il suffit de contacter l'un des membres du bureau et de prendre sa carte d'adhérent. Cette année, il y a 36 élèves.

L'échange avec St ERTH:

Le Président a aussi évoqué le séjour de nos amis Cornouaillais du 14 au 18 Avril dernier à Ploulec'h: Le dimanche, après la traditionnelle réception de nos 24 invités par la municipalité, se passa en famille.

Ensuite, visites, repas, danses se sont enchaînés et nos amis sont repartis ravis le mercredi matin.

Ensuite, Marie-Louise Lahaye, notre trésorière, a présenté le bilan financier qui reste positif. Elle a aussi remercié la municipalité pour sa subvention.

Le prix des cartes reste inchangé : adultes : 12 € enfants: 6 €.

Après, il a été procédé au renouvellement du tiers sortant. Voici la composition du nouveau bureau:

Président : Paul DONNIOU, Vice-Présidente : Eléna LERAY,

secrétaire : Yveline DEVALLAN, adjointe : Laurence OLLIVIER., Trèsorière: Marie-Louise LAHAYE, adjointe: Michèle FAGNOU.

Puis il fut question du voyage à St ERTH au printemps prochain. Après un examen méticuleux des dates des vacances scolaires, les dates suivantes ont été proposées à l'agrément de nos amis de St ERTH: Aller: vendredi 26 avril (départ 14h30), Retour : arrivée à ROSCOFF à 8h le mercredi1er Mai.

Enfin, comme ce sera le 25ème anniversaire du jumelage, nous allons offrir à St Erth un cadeau témoin de notre longue amitié : un banc public sera installé en grande pompe dans la commune.



En plus des cours du soir pour adultes (grammaire, phonétique, vocabulaire, culture ...), les « élèves » du cours d'anglais du Comité de jumelage n'hésitent pas à se produire sur scène dans des sketches plein d'humour... anglais, bien sûr! Rendez-vous le:

vendredi 24 mai à 19h à la salle des fêtes

ESP BASKET

Pour la saison 2012/2013, le club accueille 61 licenciés dont 5 éguipes qui évoluent en championnat départemental (U9 à U15).

Deux autres nouveautés cette année : une équipe féminine et l'entente avec le club de Trégastel pour l'équipe U13 (benjamins).

Dès l'âge de 4 ans, les « baby » basketteurs peuvent venir s'initier au jeu du ballon.

Jamel Benmehdi, éducateur sportif, assure depuis 6 ans les entraînements des différentes catégories en partenariat avec Didier Le Mouël.

Depuis la rentrée 2012, Jamel entraîne les seniors du club trégorrois handisport de Lannion (CTH).

Nous faisons appel aux bénévoles qui souhaiteraient participer à la vie du club, à titre exceptionnel ou de façon régulière (arbitrage, table de marque).

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations. Bonne année sportive.



TENNIS

'école de tennis organise des cours tout au long de l'année, 2 cours adultes le mercredi soir et 4 cours jeunes le samedi matin.

La galette des rois pour les jeunes a eu

lieu le 5 janvier 2013.

Le tournoi interne avec la finale se tiendra en juin comme l'an passé, les matchs débuteront à partir d'avril pour se terminer le jour de la finale en juin.

L'objectif de l'équipe : une montée en D2.

Pour l'instant l'équipe se maintient en D3 avec deux victoires et une défaite.

Composition de l'équipe :

Didier VAST capitaine, Franck FEUILLU, Bruno PARANTHOEN, Stéphane JAFFRE, Roger HATE et Renaud LETELLIER Contact: Roger HATE (président) au 06.82.68.82.41

VIE ASSOCIATIVE

CYCLO DÉTENTE de Ploulec'h : un fidèle cyclo à l'honneur



Après une trêve de deux mois, les activités de l'association Cyclo Détente Ploulec'h ont repris à la mijanvier.

La première sortie du 13 janvier a été précédée comme chaque année de la soirée signature des licences, distribution des calendriers et vœux du Président. Nous y avons ajouté en ce début 2013 un événement exceptionnel en rendant un hommage plus que mérité à un grand serviteur de notre association : Alain ROYANT.

Jean-Jacques ABGRALL s'est chargé de retracer le parcours de notre ami Alain, présent dès les premières heures du club (en avril 1987) et premier trésorier auprès de Jean-Pierre

GOADEROC'H le président (à l'initiative de la création de ce club) et de Raymond MORVAN le secrétaire, les deux autres piliers de l'association naissante Cyclo Détente Ploulec'h. Alain vient d'entamer sa 27ème saison au sein de Cyclo Détente et ce qui est plus remarquable encore, sa 23ème saison dans le bureau, tour à tour trésorier, président, vice président ou simple membre.

Jean-Jacques n'a pas manqué de souligner les qualités que nous lui connaissons tous : la fidélité, le dévouement, la discrétion et l'humilité, ponctuant le récit de ces 26 années passées au club de quelques anecdotes et souvenirs amusants, tout cela dans une joyeuse atmosphère de franche amitié. Alain s'est vu remettre ensuite par Armelle une de nos amies

Alain s'est vu remettre ensuite par Armelle une de nos amies licenciées un cadeau souvenir de la part du club, puis le représentant local de notre fédération (la FSGT), Bernard

DERRIEN, lui a également remis une plaque et un cadeau, après quoi Monsieur DEVALLAN, Maire de PLOULEC'H, accompagné de Madame LETELLIER, Adjointe à la vie associative et aux sports, a pris la parole pour féliciter à son tour Alain, rappelant au passage que celui-ci depuis son arrivée à Ploulec'h a oeuvré non seulement au sein de Cyclo Détente mais aussi dans d'autres associations.

Enfin, l'épouse d' Alain, Denise, elle aussi une bénévole active, toujours présente à l'organisation de nos principales manifestations annuelles, a reçu de la part du Cyclo Détente de PLOU-LEC'H une composition florale.

Depuis ce 12 janvier, le vélo a repris ses droits, souvent dans des conditions difficiles contrariant quelque peu notre programme de préparation des concentrations cyclos et des brevets mais sans entamer notre plaisir de nous retrouver sur le vélo. Plaisir que nous invitons tous ceux qui pourraient être tentés par la pratique du cyclotourisme à venir partager avec nous.





CONTACT:
Patrick MASSART 09 54 15 48 40
président

ASSOCIATION DE MODELISME DE PLOULEC'H

Voici quelques nouvelles de notre association: nous avons exposé 15 jours en octobre au salon des jouets anciens à Pontrieux, ensuite pendant la quinzaine avant Noël nous avons présenté différents modèles de trains, bateaux, camions et autres produits au centre commercial « Intermarché » de Bel Air.

Nous avons également organisé deux animations musicales avec l'orgue de Barbarie de Yves au Magasin Vert de Lannion.

De nombreuses expositions sont prévues durant l'année 2013 avec en point d'orque notre salon qui se déroulera au mois de septembre.

Nos jeunes sont très actifs en particulier Allan, un des derniers arrivés qui vient de terminer son premier bateau : une péniche qu'il est très fier de vous présenter.

CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 12-12-12

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Maire a rappelé au Conseil Municipal qu'une révision du PLU a été prescrite le 5 octobre 2007 afin de :

- Le mettre en conformité avec les textes législatifs et réglementaires parus depuis la dernière révision
- Développer et diversifier l'offre de logements et d'activités tout en préservant les espaces naturels et les zones agricoles et en y intégrant le développement durable
- Assurer un équilibre entre le logement privé et le logement social conformément au Programme Local de l'Habitat
- Créer et aménager des espaces publics
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural local Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, a approuvé le bilan de la concertation et arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme qui sera transmis pour avis aux personnalités publiques associées à son élaboration, aux communes limitrophes, aux EPCI directement intéressés et à différentes instances qui auront trois mois pour donner leur avis. Ce projet sera ensuite soumis à enquête publique durant un mois. Le commissaire enquêteur rendra son rapport dans le mois qui suit la clôture et le Conseil pourra ensuite approuvé, après l'avoir éventuellement modifié, le Plan Local d'Urbanisme

ACQUISITION DE TERRAINS

Le Maire rappelle qu'il a été décidé un aménagement global autour du projet de construction d'une salle festive/auditorium, comprenant la création de lotissements et la construction de logements sociaux afin d'accueillir de nouveaux habitants sur la commune. Monsieur LE VOT a accepté la vente de plusieurs terrains à la commune. Certains seront acquis par la SEM Lannion-Trégor pour mener à bien des projets à court terme. Pour les parcelles B475 et B1054, d'une superficie totale de 10 580 m2, le Conseil sollicite le portage foncier sur 5 ans de LTA pour leur acquisition au prix de 3 € le m2. Ces terrains n'ont pas vocation à être urbanisés à court terme mais constitueront de la réserve foncière.

REMPLACEMENT DES PORTES D'ENTREE DE LA MAIRIE

Après consultation, le Conseil décide de retenir la proposition de l'entreprise CRESSEVEUR pour un montant de 4 808,63 € HT.

O CLASSEMENT DE VOIRIE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Considérant, d'une part, que l'Impasse de Kérissy est, de par son entretien et son utilisation, assimilable à de la voirie communale d'utilité publique et, d'autre part, que les voies du lotissement communal de Roz an Gal sont achevées, le Conseil décide leur classement dans la voirie communale, soit 551 ml de voies supplémentaires. La longueur totale de la voirie communale est désormais de 24 338 m.

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Les tarifs sont revalorisés d'environ 2 % sauf les taxes de séjour qui sont inchangées. Par ailleurs, les élus ont voté de nouveaux tarifs pour diverses utilisations de la salle des fêtes par des associations ou des entreprises.

AUTORISATION POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BP 2013

Le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater, avant le vote du budget primitif 2013, les dépenses d'investissement du budget principal à hauteur du quart des crédits ouverts en 2012.

REMBOURSEMENT D'UN POTEAU INCENDIE AU SI DU LEGUER

Dans le cadre de travaux réalisés sur la RD 88, à l'entrée du bourg, le SI du Léguer avait intégré la mise en place d'un poteau incendie à la demande de la commune de Ploulec'h qui souhaitait renforcer la défense incendie. Le Maire est autorisé à procéder au remboursement de la somme de 1 000 € HT au Syndicat Intercommunal du Léguer.

O CONVENTION RELATIVE AUX TRANSPORTS PISCINE

Dans le cadre d'une simplification du fonctionnement, le Maire est autorisé à signer une nouvelle convention avec Lannion Trégor Agglomération.

CONTRATS D'ASSURANCE STATUTAIRE

Le Conseil accepte la proposition de reprise, à compter du 01/01/2013, de son adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire par la compagnie CNP Assurances et conclu initialement avec l'assureur PRO BTP ERP.

RAPPORT D'ACTIVITES 2011 DE LTA

Joël LE JEUNE, Président de Lannion Trégor Agglomération, a présenté ce rapport.

Séance du 13-2-13

CONVENTION SPORTS TREGOR 22

Le Maire est autorisé à renouveler la convention avec l'association Sports Trégor 22 pour l'intervention d'un éducateur sportif auprès de l'association ESP Basket. La commune versera une subvention de 2 226,10 € pour l'année 2012/2013.

CONTRAT CHENIL SERVICE

Le Conseil décide de renouveler le contrat avec Chenil Service, pour 4 ans, dans les mêmes conditions que précédemment, soit des interventions assurées du lundi au samedi inclus aux jours et heures ouvrables, la proposition d'un contrat avec prestations 24 H/24 H n'étant pas retenue. Pour 2013, le tarif est fixé à 0,641 € HT/habitant, soit 1 112,78 € HT. Le Maire est autorisé à signer le contrat .../...

CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 13-2-13

O CONTRAT DE TERRITOIRE 2010/2015 ACTUALISE

Le Conseil approuve les nouvelles opérations communales inscrites à ce contrat pour la période 2013/2015 (rénovation de la toiture aux vestiaires de foot et à l'école ainsi que le remplacement des huisseries dans 3 salles de classe) et valide l'ensemble du projet du Contrat de Territoire présenté par le Maire qui est autorisé à signer ce contrat actualisé.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil, sur proposition de la commission « voirie », approuve les devis ci-après :

- -Travaux d'enrobé sur la VC4 de Tachen Caer à Kerloas pour un montant de 39 546,84 €
- -Travaux de reprise de bord de chaussée sur la VC5 à St Herbot pour un montant de 3 880,48 €
- -Trottoirs sur la VC2 Rte de Locquémeau (côté droit) pour un montant de 3 187,90 €
- -Travaux d'enrobé sur les rampes d'accès au cimetière pour un montant de 4 329,65 €

Des subventions seront sollicitées pour les deux premières opérations auprès de Lannion Trégor Agglomération.

SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2013

tableau ci-dessous

Nom de l'association	Subventions accordées
Amicale de la Boule	155
Amicale des Employés Communaux	850
Amicale des Plaisanciers du Yaudet	250
Amicale Laïque	500
Archers de la Côte des Bruyères	250
Association Communale de Chasse	200
Association de Modélisme de Ploulec'h	200+100*
Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Ploulec'h	200
Association des Amis de la Chapelle Saint-Herbot	200
Club Awel Mor	250
Club Cyclo Détente	400
Comité de Jumelage	650
Course à Pied Ploulec'h	400+200*
Ecole (coopérative)	345 (voyage/CM2)
ESP Basket	1 600
ESP Football	1 700
ESP Ecole de foot	1 000
ESP Foot Vétérans	155
Tennis Club de Ploulec'h	400
Gym Ploulec'h	155
ORES (yoga)	155
Madig	155
Ploulec'h Loisirs	155
TOTAL	10 625 €

O LOCATION DE LA TOITURE DE LA SALLE DES SPORTS POUR INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTO-VOLTAIQUES

Le Maire rappelle aux conseillers qu'un projet d'installation de panneaux photovoltaïques a été présenté par Johan LE QUELLENEC de LTA lors du conseil du 14 novembre dernier. La volonté de la commune de s'engager dans des démarches de développement durable peut se concrétiser par la location de la toiture de la salle des sports pour l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque. Le Maire est autorisé à lancer une consultation auprès de plusieurs prestataires et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

ARRET REGIE GARDERIE SCOLAIRE

Le Maire rappelle qu'une régie de recettes pour le recouvrement des redevances de la garderie périscolaire existe depuis 1978. Afin de permettre le règlement par internet comme pour les factures de cantine, le Conseil accepte de supprimer cette régie à compter du 1er mars 2013.

CONVENTION TIPI: AVENANTS

Depuis le 1er janvier 2012, les factures de cantine peuvent être réglées par internet, par l'application TIPI (TItres Payables sur Internet), directement sur le site de la Direction Générale des Finances Publiques. Le Maire propose d'étendre ce moyen de paiement aux règlements des factures de garderie ainsi qu'à ceux des loyers. Des avenants à la convention seront signés avec le Centre des Finances Publiques.

Nom de l'association	Subventions accordée
AC TREGOR (Agir contre le Chômage)	80
A.D.A.P.E.I.	80
A.D.S.B.L. (Donneurs de sang)	80
AFSEP (Sclérose en Plaques)	80
Alcool Assistance	80
Al Levrig	80
APEDYS (Parents d'Enfants Dyslexiques)	80
Association de Circ. de l'œuvre des Pupilles des Ecoles Publiques	80
Club Trégorrois Handisport	80
Diab-Armor (Association des Diabétiques des Côtes- d'Armor)	80
Domicile Action Trégor	80
FNACA (section Ploulec'h-Plestin)	80
France ADOT (Dons d'organes)	80
JALMALV Lannion (Accompagner le deuil)	80
La Ligue contre le Cancer	460
La Pierre Le Bigaut Mucoviscidose	80
Leucémie Espoir	80
TOTAL	1740

^{*}Subvention exceptionnelle pour manifestation organisée en 201

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE :



Originaire de la région et ayant de la famille a Trégastel, Pascal TOUZÉ (43 ans), cuisinier de métier, est le nouveau propriétaire du restaurant

POIVRE ROUGE , dans la zone commerciale de Bel-Air.

« Je travaille dans la restauration depuis l'âge de

18 ans, précise celui qui a exercé les fonctions de directeur au Campanile de Saint-Martin-des-Champs (29) et de directeur au Kiriad de Landivisiau ainsi qu'au restaurant La Boucherie dans la Zone de Kergaradec à Brest.

Le restaurant Poivre Rouge propose une nouvelle carte de menus et il fonctionne, avec le même personnel, soit onze salariés, qui assurent le service 7 jours sur 7.

Nous avons une carte de menus pour tous les goûts, avec différentes formules, dans une décoration chaleureuse et moderne » souligne Pascal TOUZÉ.



CONTACT: POIVRE ROUGE

zone commerciale de Bel Air 22300 PLOULEC'H Tél: 02 96 37 14 13

ouvert 7j/7 midi et soir le midi : de 12h à 14h le soir en semaine et le dimanche : de 19h à 21h30 les vendredi et samedi jusqu'à 22h

ETAT - CIVIL

Ils sont arrivés...

DECEMBRE

15 décembre : Luka CHAMAS CORCUFF -

7 Route de Keranglas

22 décembre : Timéo BENOISTON- Poulfanc 26 décembre : Yoan DUPUIS - 6 Lot. de Roz

an Gal

31 décembre : Caly SAAS - 4 route du Stade

JANVIER

6 janvier: Keridwen LE GALL - 4 bis chemin

de Corvezou

21 février: Théo LE SANN, 3 Lot. de Mezo

Vilien / St Dréno

MARS

4 mars : Maël LE MEHAUTÉ - 1 Lot. de Mezo

Vilien / St Dréno

Ils nous ont quittés...

DÉCEMBRE

9 décembre : Jean DAMANY

14 rue de Keramparc

JANVIER

8 janvier : Denise LE DROUMAGUET (née

PERROT) Keranglas

8 janvier : Helbert LE CAËR - 6 Croas Min 26 janvier : Jeanne RAOUL (née PASTOL)

2 route de Kerdaniel





ÇA S'EST PASSÉ À PLOULEC'H















séance de travail a Ploulec'h pour les secrétaires généraux des communes de LTA

INFORMATIONS PRATIQUES Keleier titouriñ

MAIRIE (Ti-kêr) 02 96 46 10 00 fax: 02 96 37 14 50 ATELIER MUNICIPAL (Stal-labour kêr) 02 96 46 10 04 ECOLE (Skol) 02 96 35 74 05 GARDERIE (diwallerezh) 02 96 37 24 11 RESTAURANT SCOLAIRE (Kantin ar skol) 02 96 46 55 74

MAISON MEDICALE (Ti medisined) Route de Lannion

MEDECIN (Medisin)

02 96 46 34 86

Mme ROCHEZ Isabelle

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi

8 h 30 à 12 h 00 et 17 h 00 à 19 h 00

jeudi: de 8 h 30 à 12 h 00 et 15 h 00 a 17 h 00

les après-midi sont sur rendez-vous - fermé le samedi

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

(Merataer-leuñvour)

02 96 37 11 94

M. COURCOUX Vincent Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9 h à 19 h 30

DENTISTE (Dantour)

02 96 46 38 49

M. PFN David

Horaires d'ouverture : Lundi (fermé)

Mardi, Mercredi, Vendredi (9 H 30 à 19 H 45)

Jeudi (1 sur 2) (14 H à 19 H 45) Samedi (9 H à 12 H 30)

INFIRMIERES A DOMICILE

(Klañvdiourez er aêr)

Mme LECLERC Martine 02 96 37 43 97 Mmes BRESSON Marguerite et QUÉRÉ Anne 02 96 35 30 71 ou 06 80 87 55 73

PHARMACIE (Apotikerez) BEL AIR 02 96 46 53 50

COLLECTES:

Ploulec'h (hors Keramparc): mercredi

Keramparc: lundi

- Collecte des **ordures ména**-

gères les semaines impaires et collecte sélective les semaines

Le **calendrier** est disponible en

Mairie ou sur le site de Lannion

Trégor Agglomération

-Pour les **encombrants** en porte

à porte sur rendez-vous au

0 8000 22300

aux dates suivantes:

- mercredi 24 avril

- mercredi 24 juillet - mercredi 23 octobre

Centre administratif et social de Kermaria à Lannion du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Centre social de Ker-Uhel

29, Bd d'Armor Les 2^{ème} et 4^{ème} lundis et tous les mercredis et vendredis, de 9h à 12h et de 14h à 17h30 0 820 25 22 10

C. P. A. M.

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie) 39, avenue de Park Névez BP 246 22303 LANNION CEDEX Tél: 36 46

SOUS-PREFECTURE

9, rue Joseph Morand BP 30745 22303 LANNION cedex 8h30 à 12h00 du lundi au vendredi

CENTRE DU TRESOR PUBLIC

2 Quai de Viarmes 22300 LANNION 02 96 46 76 10

CENTRE DES IMPOTS

54. rue Kar Douar 22300 LANNION 02 96 48 95 94

SIVU enfance jeunesse Aod ar Brug

Locaux de la Maison Pour Tous de Ploumilliau

02 96 35 32 92 / 06 60 25 48 55 SERVICE REPURGATION

Numéro VERT: 0 8000 22 300

DÉCHÈTERIE DE CHRIST PLOUMILLIAU

(Lastezerezh Krist e Plouilio)

9h à 12h et de 13h30 à 17h30 *

Fermé le jeudi.

* du 1er avril au 30 septembre, fermeture à

Déchèterie: 02 96 35 24 50

ou: 0 8000 22 300

EAU ET ASSAINISSEMENT (LTA)

02 96 05 60 90

Facturation: 02 96 46 78 27

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

(Levraoueg-kêr)

Heures d'ouverture :

mercredi et samedi de 11 h à 12 h

EDF-GDF

0 810 433 022 (gaz) 0 810 333 122 (électricité)

Samu: 15

Police-Secours: 17

Pompiers: 18

Gendarmerie Nationale 02 96 37 03 78 Centre Hospitalier 02 96 05 71 11 Polyclinique du Trégor 02 96 46 65 65

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

15 quai Maréchal Foch - route de Loguivy - 22300 LANNION

02 96 37 90 60

<u>Horaires d'ouverture</u> :

le lundi, le mardi (1er et 3ème mardis du mois), le jeudi et le vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 00

ASSISTANTE SOCIALE

Mme COUPIER RV au 02 96 48 19 90

RAM: Relais Assistance Maternelle

Mme Suzette LE RAT (Tél.: 06 77 38 49 67)

MAISON DE L'EMPLOI

1 rue du Muguet

CS 60427 22303 - LANNION CEDEX

Par internet: www.pole-emploi.fr

































